

**DÉPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME**

-----

**ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT**

-----

**CANTON DE ROYAN**

-----

**COMMUNE DE ROYAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**N° 19.067**

L'An Deux Mille Dix-Neuf, le 23 mai, à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, Maire.

**DATE DE LA CONVOCATION**

Le 17 mai 2019

**DATE D'AFFICHAGE**

Le 17 mai 2019

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : M. Patrick MARENGO, M. Jean-Paul CLECH, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, Mme Marie-Noëlle PELTIER, M. Gérard FILOCHE, Mme Marie-José DAUZIDOU, Mme Nelly SERRE, Mme Dominique BERGEROT, M. Daniel COASSIN, adjoints,

Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON, M. Didier BESSON, Mme Annie CHABANEAU, M. René-Luc CHABASSE, Mme Alexandra COUDIGNAC, M. Jean-Michel DENIS, Mme Marie-José DOUMECQ, M. Julien DURESSAY, Mme Dominique GACHET, Mme Thérèse GORDON'S, M. Bruno JARROIR, Mme Régine JOLY, M. Gérard JOUY, M. Gilbert LOUX, M. Denis MOALLIC, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Yannick PAVON, M. Thierry ROGISTER, Mme Eva ROY, conseillers municipaux

**ÉTAIENT REPRÉSENTÉS** : M. Philippe CAU représenté par M. Jean-Paul CLECH  
M. Didier QUENTIN représenté par M. Patrick MARENGO

**ÉTAIT ABSENTE-EXCUSÉE** : Mme Nancy LEFÈBVRE

**ÉTAIENT ABSENTS** : M. Pierre PAPEIX, Mme Marie-Claire SEURAT

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 28

Nombre de votants : 30

M. Yannick PAVON a été élu Secrétaire de Séance.

**OBJET** : DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR L'EXPLOITATION DU PALAIS DES CONGRÈS DE ROYAN - DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS

**RAPPORTEUR** : M. CLECH

Par une délibération n°19.049 en date du 21 mars 2019, le Conseil Municipal s'est prononcé sur le principe de recours à la Délégation de Service Public (DSP) pour l'exploitation du Palais des Congrès de ROYAN.

Conformément à l'article L.1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T), il convient de procéder à la désignation des membres de la Commission d'Ouverture des Plis, qui sera chargée d'examiner les candidatures ainsi que les offres.

Pour la liste « Royan Atout Cœur », les candidatures sont les suivantes :

- 1<sup>er</sup> titulaire : Jean-Paul CLECH
- 2<sup>ème</sup> titulaire : Marie-Noëlle PELTIER
- 3<sup>ème</sup> titulaire : Marie-José DAUZIDOU
- 4<sup>ème</sup> titulaire : Gilbert LOUX
- 5<sup>ème</sup> titulaire : Éliane CIRAUD-LANOUE
  
- 1<sup>er</sup> suppléant : Thérèse GORDON'S
- 2<sup>ème</sup> suppléant : Julien DURESSAY
- 3<sup>ème</sup> suppléant : Dominique BERGEROT
- 4<sup>ème</sup> suppléant : Nelly SERRE
- 5<sup>ème</sup> suppléant : Bruno JARROIR

Pour la liste « Perspectives pour Royan 2014 », les candidatures sont les suivantes :

- 1<sup>er</sup> titulaire : Jean-Michel DENIS
- 1<sup>er</sup> suppléant : Annie CHABANEAU

Le vote s'effectue à bulletins secrets.

Les scrutateurs désignés sont Mme Alexandra COUDIGNAC et M. Julien DURESSAY.

**Nombre de votants : 30**

**Nombre de suffrages blancs et nuls : 5**

**Nombre de suffrages exprimés : 25**

Ont obtenu :

- Liste Royan Atout Cœur : 19 voix.
- Liste Perspectives pour Royan 2014 : 6 voix.

Ont obtenu au quotient électoral :

- Liste Royan Atout Cœur : 3 sièges.
- Liste Perspectives pour Royan 2014 : 1 siège.

Ont obtenu au plus fort reste :

- Liste Royan Atout Cœur : reste 1

Ont obtenu :

- Liste Royan Atout Cœur : 4 sièges.
- Liste Perspectives pour Royan 2014 : 1 siège.

L'attribution des sièges à la représentation proportionnelle donne les résultats suivants :

- 1<sup>er</sup> titulaire : Jean-Paul CLECH
- 2<sup>ème</sup> titulaire : Marie-Noëlle PELTIER
- 3<sup>ème</sup> titulaire : Marie-José DAUZIDOU
- 4<sup>ème</sup> titulaire : Gilbert LOUX
- 5<sup>ème</sup> titulaire : Jean-Michel DENIS
  
- 1<sup>er</sup> suppléant : Thérèse GORDON'S
- 2<sup>ème</sup> suppléant : Julien DURESSAY
- 3<sup>ème</sup> suppléant : Dominique BERGEROT
- 4<sup>ème</sup> suppléant : Nelly SERRE
- 5<sup>ème</sup> suppléant : Annie CHABANEAU

### LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L. 1411-5 et D.1411-3,
- Vu la délibération n°19.049, en date du 21 mars 2019, portant décision sur le principe de la Délégation du Service Public pour l'exploitation du Palais des Congrès de ROYAN,
- Vu la délibération n°14.033, en date du 14 avril 2014, portant sur la Délégation du Service Public et les modalités de dépôt des listes des candidats pour siéger à la Commission d'Ouverture des Plis,
- Après en avoir délibéré,

### ÉLIT

- au scrutin de liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle du plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel, les membres suivants, titulaires et suppléants de la Commission d'Ouverture des Plis compétente en matière de délégation de service public visée à l'article L. 1411-5 II a) du C.G.C.T., appelée à ouvrir les plis contenant les candidatures et les offres, à dresser la liste des candidats admis à présenter une offre après examen de leurs garanties professionnelles et financières, de respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L.5212-1 à L.5212-4 du Code du Travail et de leur aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public :
  
- **Monsieur le Maire** ou son représentant, *Président*

**Membres titulaires :**

1<sup>er</sup> titulaire : Jean-Paul CLECH

2<sup>ème</sup> titulaire : Marie-Noëlle PELTIER

3<sup>ème</sup> titulaire : Marie-José DAUZIDOU

4<sup>ème</sup> titulaire : Gilbert LOUX

5<sup>ème</sup> titulaire : Jean-Michel DENIS

**Membres suppléants :**

1<sup>er</sup> titulaire : Thérèse GORDON'S

2<sup>ème</sup> titulaire : Julien DURESSAY

3<sup>ème</sup> titulaire : Dominique BERGEROT

4<sup>ème</sup> titulaire : Nelly SERRE

5<sup>ème</sup> titulaire : Annie CHABANEAU

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 27 mai 2019  
Certifié Conforme

Pour le Maire,  
Et par délégation,  
Le Premier Adjoint,  
Jean-Paul CLECH

Mairie de Royan le  
Par délégation du Maire,  
Le Directeur Général des Services  
HUBERT THOMAS

